



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE NOMINATIF ANGERVILLOIS**
Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles



Je(nous), soussigné(e)(s)

M _____ Prénom _____

Né le : _____

Mme _____ Prénom _____

Née le : _____

Adresse : _____ 91670 ANGERVILLE

 _____/_____/_____/_____/_____



_____@_____



_____/_____/_____/_____/_____

Sollicite(ons) mon(notre) inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

☐

En qualité de personne(s) âgée(s) de 65 ans et plus

☐

En qualité de personne(s) handicapée(s)

Je (nous) suis (sommés) informé(e)(s) que cette inscription est facultative et que ma (notre) radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma(notre) part.

Je (nous) déclare (ons) bénéficiaire de l'intervention :

☐

D'un service d'aide à domicile

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

_____ TEL _____/_____/_____/_____/_____

☐

D'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

_____ TEL _____/_____/_____/_____/_____

☐

D'un autre service

Intitulé du service : _____

Adresse : _____

_____ TEL _____/_____/_____/_____/_____

Posséder à mon(notre) domicile :



Un ventilateur



un climatiseur

Personne(s) de mon(notre) entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM/Prénom : _____ TEL ____/____/____/____/____

NOM/Prénom : _____ TEL ____/____/____/____/____

NOM/Prénom : _____ TEL ____/____/____/____/____

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'il m'appartient (nous appartient) de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me (nous) contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Angerville, le

Signature(s)

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.